

Image not found or type unknown



Demande de dossier de placement

Par **Noellie**, le **18/05/2013** à **17:51**

Bonjour,rnrnJ'ai été placé à l'âge de 9 mois par un juge des enfants jusqu'à l'âge de 21 ans. Je voudrais savoir ce que je dois faire pour demander la consultation de mon dossier de placement. Je vous remercie de votre aide. Cordialement.